



ASSEMBLÉE — 40^e SESSION

COMMISSION ÉCONOMIQUE

Point 36 : Autres questions à examiner par la Commission économique

STIMULER L'INVESTISSEMENT ET LE FINANCEMENT DANS LE DOMAINE DE L'AVIATION

(Note présentée par les Émirats arabes unis)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Le Sommet mondial sur l'investissement en aviation a été lancé par les Émirats arabes unis comme un marché où les États participants présentent leurs débouchés d'investissement dans le domaine de l'aviation et les conditions économiques qui les sous-tendent afin d'attirer des investisseurs pour les besoins de leur infrastructure aéronautique. L'objectif du Sommet est de protéger un système d'aviation civile durable qui contribue de manière significative aux Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD). Le premier Sommet tenu en 2019 a déjà produit des résultats et a permis d'augmenter de manière importante l'investissement dans l'infrastructure aéronautique et d'obtenir des engagements supplémentaires d'investissement. Par conséquent, les Émirats arabes unis invitent tous les États à participer aux futures éditions du Sommet.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée :

- à adopter la résolution qui charge l'OACI, conformément aux Objectifs stratégiques de l'OACI, de mettre sur pied une initiative mondiale qui appuierait les ODD de l'ONU et qui pourrait être appelée « Le droit à l'aviation pour tous et partout » ;
- à proposer aux États de collaborer aux futures éditions de l'initiative des Émirats arabes unis, le Sommet mondial sur l'investissement en aviation, et d'y participer.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à l'Objectif stratégique — <i>Développement économique du transport aérien</i> .
<i>Incidences financières :</i>	Il n'y a pas d'incidences financières.
<i>Références :</i>	Néant.

1. INTRODUCTION

1.1 L'objectif stratégique de l'OACI — *Développement économique du transport aérien* vise notamment à encourager la mise sur pied d'un système d'aviation civile économiquement viable (compagnies aériennes, aéroports, fournisseurs de services de navigation aérienne, etc.) et à en renforcer l'efficacité économique et la transparence tout en facilitant l'accès au financement pour l'infrastructure aéronautique et d'autres besoins d'investissement, dans l'intérêt de toutes les parties prenantes.

1.2 Le développement des pays est largement tributaire de l'aviation pour le transport des marchandises et des personnes. L'aviation est le cœur et les poumons des États : c'est pourquoi une stratégie mondiale d'investissement est nécessaire pour que tout le monde puisse tirer parti de l'aviation.

1.3 L'initiative *Aucun pays laissé de côté* (NCLB) de l'OACI encourage les États à maintenir un système de transport aérien sûr, sécurisé, efficace et viable sur le plan économique, qui appuie le développement durable. Cela ne peut se faire sans que les États stimulent l'investissement dans une infrastructure aéronautique pertinente.

2. ANALYSE

2.1 Les Émirats arabes unis ont lancé le Sommet mondial sur l'investissement en aviation, dont la première édition a eu lieu en janvier 2019, et dont la deuxième est prévue pour 2020. Le Sommet est destiné à ouvrir la voie à une croissance accélérée de l'aviation non seulement pour les Émirats arabes unis mais pour la communauté internationale tout entière.

2.2 Le Sommet a réitéré l'importance de présenter de nouvelles expériences, perspectives et occasions d'investissement à la communauté aéronautique dans les domaines suivants :

- a) Partenariat public-privé (PPP) ;
- b) Espace urbain ;
- c) Construction d'aéronefs ;
- d) Institutions de formation ;
- e) Activités de maintenance ;
- f) Infrastructure d'aéroports ;
- g) Technologies émergentes et novatrices.

2.3 Le Sommet mondial sur l'investissement en aviation de 2019 a attiré un large public et surtout, un nombre important d'investisseurs qui doivent alimenter l'aviation en capitaux. Par ailleurs, le Sommet a déjà permis d'obtenir des résultats notables en éliminant les barrières et en rendant le financement accessible à un plus grand public. Fait à noter, le Sommet a permis de financer des projets à hauteur de 50 millions de dollars environ. De plus, plus de 150 millions de dollars ont été engagés sous la forme d'investissement indirect pendant le Sommet.

2.4 Les Émirats arabes unis envisagent d'inviter tous les États à se joindre à eux et à profiter eux aussi des avantages de ce Sommet. Il est assurément une plateforme extraordinaire pour les États qui peuvent ainsi :

- a) promouvoir leurs systèmes d'aviation civile ;
- b) expliquer comment l'industrie du transport aérien est devenue un moteur essentiel de la croissance socioéconomique mondiale pour créer des emplois directs et indirects, soutenir le tourisme et les entreprises locales, et stimuler les investissements étrangers et le commerce international ;
- c) annoncer tout développement en cours ou futur de projets d'aviation sur leur territoire ;
- d) solliciter et encourager plus d'investissement direct étranger dans leur système d'aviation civile.

APPENDICE

Projet de résolution de l'Assemblée : Favoriser l'investissement et le financement dans le domaine de l'aviation

L'Assemblée,

Considérant que la résolution A39-25 de l'OACI prie instamment les États membres de reconnaître que l'aviation contribue de façon importante au développement durable, en stimulant, entre autres, des domaines de développement économique aux niveaux national, régional et mondial,

Considérant que l'investissement dans l'aviation mondiale est encouragé afin d'aider les États à assurer un transport aérien sûr, régulier et économique,

Reconnaissant que l'initiative *Aucun pays laissé de côté* (NCLB) de l'OACI encourage les États à maintenir un système de transport aérien sûr, sécurisé, efficace et viable sur le plan économique, qui appuie le développement durable,

Notant que l'objectif stratégique de l'OACI de Développement économique du transport aérien vise notamment à encourager la mise sur pied d'un système d'aviation civile économiquement viable (compagnies aériennes, aéroports, fournisseurs de services de navigation aérienne, etc.) et à en renforcer l'efficacité économique et la transparence tout en facilitant l'accès au financement pour l'infrastructure aéronautique et autres besoins d'investissement, dans l'intérêt de toutes les parties prenantes,

1. *Prie* les États membres de travailler en collaboration afin de mobiliser l'investissement pour permettre une croissance continue et durable de l'aviation civile – partout et pour tous ;
2. *Charge* le Secrétaire général ou le Conseil, dans leurs compétences respectives, et conformément aux objectifs stratégiques de l'OACI, d'inclure une initiative mondiale qui favoriserait et stimulerait l'investissement et le financement dans le domaine de l'aviation à l'appui des Objectifs de développement durable des Nations Unies.

— FIN —